

**COMITE SYNDICAL du SMEAT
du 25 juin 2008
A TOULOUSE - Immeuble le Belvédère**

4-3

**DEMANDE DE DOTATION GLOBALE DE DECENTRALISATION
SPECIALE ELABORATION DU SCOT**

L'an deux mille huit, le vingt-cinq mai à quatorze heures et trente minutes, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents :

GRAND TOULOUSE	
BEYNEY Georges BRISSENET Jean-François CARASSOU Stéphane CASSIGNOL Jean-Louis CHARLES Danielle COHEN Pierre COQUART Dominique CROQUETTE Martine De FALETANS Gilles GERMAIN Louis GOIRAND Philippe	GRIMAUD Robert GUILLOT René MARCIEL Alexandre MAURICE Antoine MONTAGNER Guy MORIN Etienne PY Dominique SUSIGAN Alain SYLVESTRE Arlette VERGE Jean-Pierre ZINA-RAGGOUA Zohra
SICOVAL	
AREVALO Henri DUCERT Claude FOURNIER Denis REME Jean-Michel VALETTE François-Régis	COHEN Jacques
MURETAIN	
COLL Jean-Louis PARDILLOS José	DADOU Gilles DUFOR Claude
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	
AXE SUD	
AUBERT Alain	
COTEAUX BELLEVUE	
SAVIGNY Thierry	
HERS ET GARONNE	
FRANCHINI Paul	
COLLEGE DES COMMUNES	
FONTES André MOYET Jean-Louis	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ARIF Abdelkader, représenté par M. MORIN
BELAUBRE Elisabeth, représentée par Mme CHARLES
FILLOLA Alain, représenté par Pierre COHEN
MERONO Claude, représenté par M. GERMAIN
TOUCHEFEU Claude, représentée par Mme CROQUETTE
ESCOULA Louis, représenté par M. ALEGRE

Délégués titulaires excusés

BELLOUBET Nicole
BENYAHIA Daniel
BOUDOU Dany
BRIANCON François
CARLES Joseph
CARNEIRO Grégoire
CARREIRAS Joël
COMMENGE Jean-Claude
CUJIVES Romain
DESCLAUX Edmond
DUHAMEL Thierry
DUPLANTE Pierre
FABRE Jean-Michel
FAIVRE Claudia

FEDOU Maxime
GUERIN Philippe
GUTH Catherine
LOZANO Guy
MANDEMENT André
MARQUIE Bernard
MATEOS Henri
MIRC Stéphane
RAYNAL Claude
SANCHEZ Francis
SIMON Michel
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry
VALADIER Jean-Charles

Délégués suppléants excusés

BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CASSETTA Jean-Baptiste
CASSAGNE Jean-Claude
CHAMBENOIT Yves
DAUVEL Philippe
ESPIC Xavier
FERRE Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
GIL Danielle

GRIMBERT Georges
GUEGAN Raymond
LAVIGNE Christian
MICHEL Frances
MIGUEL Henri
MOGICATO Bruno
MORINEAU Christine
RIEUNAU Guy
SAINTE-MARIE Alain
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués	En exercice : 69	Présents : 38	Votant : 44
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 44

Par délibération en date du 12 septembre 2005, le SMEAT a prescrit l'engagement de la procédure de révision du Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine.

Il est rappelé que ces travaux sont éligibles à un concours particulier au sein de la Dotation Globale de Décentralisation (DGD).

Le programme de travail pour 2008, présenté en comité syndical du 16 mai 2008, prévoit la poursuite en 2008 des études relatives à la mise en révision du SCOT (dont une partie est effectuée, de manière mutualisée, dans le cadre du GIP interSCoT) pour laquelle des crédits ont été inscrits au budget ; ainsi, sur l'exercice 2008, un montant de 336 222 € aura été globalement alloué à l'élaboration du SCOT.

Il y a donc lieu d'en solliciter l'attribution auprès de l'Etat de la Dotation Globale de Décentralisation spéciale SCoT au titre de l'exercice 2008.

Par ailleurs, une délibération similaire avait été prise, le 5 juillet 2007, concernant cette DGD au titre de l'exercice 2007 pour un montant de travaux de 343 500 € ; mais cette demande n'avait pu être instruit dans les délais impartis. L'Etat a donc proposé que la demande soit à nouveau présentée en 2008.

Il est donc proposé de prendre la délibération suivante :

**Le Comité Syndical,
entendu l'exposé de Monsieur le Président, délibère et décide :**

ARTICLE 1^{er} :

D'autoriser le Président à demander à l'Etat l'attribution d'une Dotation Globale de Décentralisation au titre de la mise en révision du SCOT pour l'année 2008.

ARTICLE 2 :

De renouveler l'autorisation donnée au Président pour demander à l'Etat l'attribution d'une Dotation Globale de Décentralisation au titre de la mise en révision du SCOT, pour l'année 2007.

ARTICLE 3 ;

D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et documents nécessaires à cet effet.

Reçu à la Préfecture de la Haute Garonne le 27 juin 2008

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,**

Pierre COHEN